

Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus*

C6



Code Natura 2000	1308
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Oui
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Modéré

Biologie et écologie

La Barbastelle d'Europe va hiberner en gîte fissuricole (falaises, entrée de cavités, ouvrages d'arts, etc.) et parfois aussi en gîte arboricole. En été, elle occupera le même type de gîte mais aura tendance à rechercher le contact du bois que ce soit en gîte arboricole ou anthropophile. Elle pourra également trouver refuge dans les fissures en entrée de cavités.

Ses territoires de chasse sont nettement liés au milieu forestier et plus particulièrement les boisements de feuillus ou mixtes structurés et matures. Elle affectionne les écotones forestiers : lisières de boisements, chemins forestiers, sous-bois clairs et survol également la canopée.

Extrêmement spécialisée, son régime alimentaire se compose presque exclusivement de lépidoptères. D'autres proies telles que les arachnides, et de petits insectes volants (diptères, neuroptères, etc.) peuvent être consommés mais seulement de manière anecdotique.

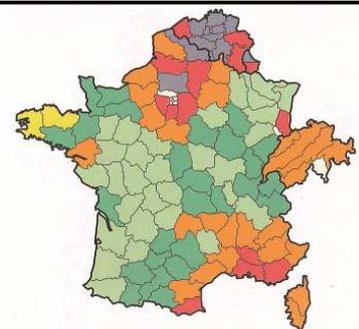
Elle chasse très près de la végétation et parfois pénètre dans celle-ci pour capturer une proie. Son écholocation très spécifique serait une spécialisation pour la capture de papillons tympanés. Lors de ses sorties nocturnes, elle s'éloigne jusqu'à environ 5 km de son gîte mais peut parcourir de plus longues distances

Répartition de l'espèce

■ **Mondiale** : espèce de l'ouest du paléarctique, elle couvre une grande partie de l'Europe et s'étend jusque dans la région caucasienne. Quelques noyaux de population sont également présents au Maroc.

■ **Française** : espèce présente partout en France, elle est assez rare sur le pourtour méditerranéen ainsi que sur la pointe nord du pays. L'espèce est assez rare en Languedoc-Roussillon.

Source : Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (ARTHUR & LEMAIRE. 2009).



Barbastelle d'Europe
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)

Exigences écologiques

Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu potentiel pour la Barbastelle d'Europe se résument à :

- Végétation arborée (linéaire ou en massif): peuplements forestiers jeunes, monocultures de résineux exploitées intensivement, milieux ouverts et zones urbaines sont évitées.
- Gîtes hivernaux: tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtres, aqueducs souterrains.
- Gîtes de reproduction: bâtiments agricoles, maisons, cavités dans les troncs ou bien des fissures ou sous les écorces de vieux arbres.

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Cette espèce n'a pas été observée lors des prospections mais est mentionnée au FSD. La Barbastelle d'Europe est une espèce plutôt forestière ce qui peut expliquer son absence lors des prospections de gîtes cavernicoles.

Etat de conservation de l'espèce

⊗ **Indicateurs :**

- Habitats : les habitats forestiers présents sur le SIC lui sont très favorable.

⊗ **Etat de conservation : Bon**

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

⊗ **Facteurs positifs :**

- Milieux boisés feuillus bien structurés et disposant d'arbres sénescents et de nombreuses lisières.

⊗ **Facteurs négatifs et menaces :**

- Rajeunissement des milieux forestiers;
- Plantation monospécifique de résineux;
- Destruction des ripisylves.

⊗ **Vulnérabilité : Faible**

Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV), Convention de Berne (annexe II), Préoccupation mineure sur la Liste Rouge Française.
- ⊗ **Liste rouge régionale (GCLR 2005)** : rare
- ⊗ **Amplitude écologique** : restreinte.
- ⊗ **Aire de répartition** : ouest-paléarctique
- ⊗ **Rareté** : espèce bien représenté en Europe et/ou en France
- ⊗ **Dynamique** : régression lente.
- ⊗ **Population du SIC** : inconnue.
- ⊗ **Note régionale** : 4.

Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

Enjeu de conservation : Modéré

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Gestion forestière : limitation de la monoculture, pratique de la futaie irrégulière ou le taillis-sous-futaie, d'essences autochtones en peuplement mixte, avec maintien d'une végétation buissonnante au sol, si possible par tâches cumulant au moins 30% de la surface totale et conserver des ilots de sénescence répartis au sein des boisements.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante.
- Des études complémentaires concernant cette espèce sont à mener afin de confirmer sa présence et préciser son statut sur le site.